

# Motion de soutien aux salariés de GITRAL

Nous, syndicats et structures engagées, exprimons notre soutien indéfectible aux salariés de GITRAL à Orléat, en lutte depuis quatre jours pour défendre leurs droits fondamentaux, leur dignité au travail, et l'avenir de leur entreprise.

Face à une direction absente et sourde à leurs revendications légitimes, les salariés de GITRAL font preuve d'un courage exemplaire dans un contexte marqué par des inquiétudes grandissantes sur l'avenir économique de l'entreprise et des dysfonctionnements graves signalés par des rapports officiels.

## **Nous condamnons fermement :**

- Les pratiques managériales destructrices mises en œuvre par la direction, qui ignorent volontairement les revendications des salariés.
- Les tentatives de déstabilisation psychologique et sociale à travers des procédures disciplinaires injustifiées, des discriminations, et des conditions de travail indignes.
- L'absence de dialogue constructif, entretenue par une direction éloignée des réalités du terrain et de ses responsabilités.

Nous rappelons que le droit de grève, le droit de revendiquer et le droit de défendre ses intérêts sont des principes fondamentaux, inscrits dans le socle des droits des travailleurs, et qu'ils ne sauraient être bafoués.

## **Nous exigeons :**

- L'arrêt immédiat des pratiques discriminatoires et des sanctions injustes à l'encontre des salariés.
- Une prise en compte urgente des revendications des grévistes : augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail, et rétablissement d'un dialogue social digne de ce nom.
- Une intervention rapide des autorités compétentes (préfecture, DREAL, Commissaire aux Restructurations et à la Prévention des Difficultés des Entreprises) pour accompagner l'entreprise dans la sortie de crise et préserver les emplois locaux.

## **Nous appelons toutes les structures syndicales, sections syndicales et militants à :**

1. Témoigner leur solidarité envers les salariés de GITRAL en adressant le présent texte à l'adresse suivante : [frédéric.bailly@gitral.fr](mailto:frédéric.bailly@gitral.fr)
2. Mettre en copie l'USTM-63 à l'adresse [ustmcgt63@gmail.com](mailto:ustmcgt63@gmail.com) pour assurer un suivi collectif et solidaire.

L'avenir de GITRAL, acteur économique majeur de notre région, dépend aujourd'hui de la mobilisation de tous pour soutenir ses salariés dans leur combat légitime.

Ensemble, solidaires, pour la justice sociale et le respect des droits des travailleurs !

Fait à ....., le .....

(Insérer les noms du syndicat ou structures soutenantes)